**Mémento de l'Animateur**
du Club des Retraités MGEN

**’**

**I – Principe**Le club, service de la Mgen, a pour vocation le maintien des liens sociaux et la prévention de la dépendance pour ses adhérents retraités.

Les ateliers que vous animez généreusement portent les valeurs de la Mutualité que vous savez promouvoir. *Le Comité de Gestion vous en remercie.
La Mgen met à votre disposition et à celle du groupe que vous accueillez les moyens nécessaires au fonctionnement de votre atelier et en premier lieu les locaux dont vous avez la responsabilité durant la séance.*

* **Locaux**
* **L’affectation** des salles peut être modifiée en fonction de la suppression, de la création d’ateliers ou de nouveaux besoins.
* **Leur sécurité** *concerne : ouverture/fermeture des portes et fenêtres, électricité, climatisation, protection contre vols et dégradations*
* De 14 à 17 heures, les accueillants assurent ces responsabilités. S’ils en sont empêchés par une occupation tardive des lieux, l’animateur de l’atelier endosse la responsabilité de la fermeture du soir : lumières, fenêtres, porte d’entrée, climatisation.
Le club doit rester fermé entre midi et deux. (risque d’intrusion). Chaque animateur doit donc fermer la porte du club en partant.
* **Un peu de courtoisie**

En quittant votre salle, veuillez nettoyer ou faire nettoyer les tableaux, afin que l’animateur suivant n’ait pas à le faire. N’oubliez pas de laisser les climatiseurs en marche (leur coupure est automatique la nuit). Grande salle : la laisser libre… ranger et empiler tables et chaises.

* **Clé du Club.**
* 1)- Certains animateurs et les permanenciers ont la clé du club. Si le club est fermé… appeler :

|  |  |
| --- | --- |
| 06 25 56 48 93 (Joseph Badia) | 06 86 15 80 44 (Christine Pistre) |
| 06 88 90 56 49 (N. Le Natur) | 06 12 48 25 37 (Maguy Lenfant) |
|  |  |
| 06 45 69 73 69 (C. Espinasse)  | 06 31 61 62 35 (N. Deilhes) |
| 07 82 07 33 09 (Claire Girou) | 06 52 43 14 31 (A. Grimbert) |

* **Alarme Incendie**En cas d’alarme, vous devez faire rapidement évacuer les locaux et attendre à l’extérieur.
* **Consultation du Fichier des Adhérents.**

Chaque animateur a accès à la liste des membres de son atelier. Pour la consulter, le lien vers votre espace se trouve sur la page « Actualités » du site du club : [www.clubmgen-toulouse.org](http://www.clubmgen-toulouse.org) colonne de gauche. Identifiant et mot de passe vous ont été envoyés, ils sont strictement confidentiels.

**III - Inscription dans les ateliers**.

* Chaque animateur décide du contenu de son atelier. Il est maître de ses choix pédagogiques ainsi que du nombre et du niveau des participants. Cependant, il veille à en accueillir chaque année de nouveaux.
* Dès leur adhésion, les membres du Club, peuvent se pré-inscrire dans un ou plusieurs ateliers. Pour chaque atelier à nombre limité, une fiche-navette est mise en place et vous sera donnée ou envoyée en mai. Vous devrez la rapporter rapidement afin que les accueillants l’utilisent pour les adhésions.
- Zone gauche : les "participants de l’année écoulée" (cf : base de données)

 **L’animateur signale par oui ou non les « continuants »**

- Zone droite : Liste destinée aux candidats, sachant qu’un quota doit être réservé aux nouveaux adhérents inscrits en septembre.
Cette fiche est confiée aux accueillants… jusqu’au jour de la reprise des activités**.**

* **Il incombe donc à chaque animateur de récupérer cette fiche début octobre afin d’organiser au mieux l’effectif de son atelier.**